

Décision du Président

N°076-2026

Objet : Signature d'une convention de mise à disposition gratuite du site intercommunal de Vauplane entre la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon et la société de production et de tournage « Plein Midi Films »

Exposé

Par délibération du 31 mars 2026, le conseil communautaire a confié par délégation au Président le soin de « *procéder à la conclusion et la révision des conventions de mise à disposition à titre gratuit de biens mobiliers et immobiliers* ».

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon a été sollicité par la société de production et de tournage « *Plein Midi Films* » et par la commune de Soleilhas pour mettre à disposition le site intercommunal de Vauplane en vue du tournage d'un film du dimanche 05 juillet 2026 au dimanche 12 juillet 2026, une période préalable de repérage étant prévue du vendredi 12 juin 2026 au lundi 15 juin 2026.

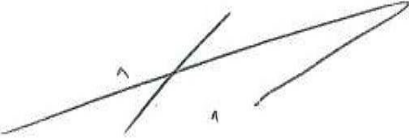
Afin de répondre favorablement à cette sollicitation, il est proposé de signer une convention de mise à disposition gratuite du site intercommunal de Vauplane.

Décision

Compte tenu de ce qui précède, le Président décide :

- **D'APPROUVER** la convention de mise à disposition gratuite du site de Vauplane pour les périodes citées ci-dessus.

Fait à Saint-André-les-Alpes,
Le 12 juin 2026
Le Président



Jean-Louis CHABAUD